

# **REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL**

## **DU 2 octobre 2014**

L'an deux mille quatorze, le deux octobre à dix-neuf heures trente, les membres du Conseil Municipal, convoqués le 25/09/2014, se sont réunis à la mairie sous la présidence de Monsieur Jacky CRETY, Maire.

Présents : MM. Jacky CRETY, Lionel HOUZET, Yves TRUCHON, Benjamin WATIER, Bastien PAULAUQUI, Sébastien DOLE, Christophe MACQUART, Mmes Estelle MARIE, Nathalie COMARLOT,

Absents excusés : Karine NICAISE-DUFLOT, Agnès BOLAND,

Pouvoirs donnés à : Christophe MACQUART par Karine NICAISE-DUFLOT et à Estelle MARIE par Agnès BOLAND

Secrétaire de séance : Mme Nathalie COMARLOT

### **COLUMBARIUM :**

Le Conseil Municipal décide d'aménager un espace columbarium : columbarium octogonale 8 cases, banc et pupitre dans le nouveau cimetière près du Jardin du Souvenir. Il décide de retenir le devis de l'Entreprise l'UNIVERS DU FUNERAIRE de Reims pour un montant total de 7 512 € TTC. Les travaux devraient être réalisés avant la fin de l'année.

### **FOYER RURAL :**

Le Conseil Municipal décide de recouvrir de zinc les planches de rive du toit du Foyer Rural. Il décide de retenir le devis de l'Entreprise DURAND de Cuchery pour un montant de 2652 € TTC. Ce prix comprend également un démoussage du toit. Les travaux seront réalisés avant la fin de l'année.

### **MONUMENT AUX MORTS :**

Le Conseil Municipal décide de réaliser des travaux de rénovation au Monument aux morts. Il décide de retenir les devis de l'Entreprise PATIS de Champlat pour la maçonnerie d'un montant de 2 200 € HT et l'Entreprise l'UNIVERS DU FUNERAIRE de Reims pour la redorer des lettres sur le monument d'un montant de 397,50 € HT. Les travaux effectués sur les monuments aux morts sont exonérés de TVA. Une subvention sera demandé à l'ONAC (Office National des Anciens Combattants). Les travaux seront réalisés dès que possible.

### **BOIS :**

Le Maire expose au Conseil Municipal qu'il reste deux parcelles de bois qui ne sont pas comprise dans le contrat d'entretien des bois communaux avec l'ONF, il propose de les inclure dans le contrat. Les parcelles 6 et 7 sont proposées à la vente. Le Conseil a émit un avis favorable.

### **ENTRETIEN DES ESPACES VERT :**

Après avoir étudié 3 offres de prix, le Conseil Municipal décide de retenir le devis de l'Entreprise A2P pour l'entretien des espaces verts de la rue du Capitaine Chesnais, du Foyer Rural et du terrain de foot.

### **LE CLIC :**

Le CLIC est un guichet de proximité unique et gratuit. C'est un lieu d'information, d'écoute, de conseil et d'accompagnement personnalisé pour les démarches administratives. Il est destiné à toutes les personnes de 60 ans et plus. Il peut être sollicité par la personne âgée elle-même, son entourage ou par des professionnels. Il est situé à Dormans. Pour plus de renseignements contacter la Mairie.

Suite à sa demande le Conseil Municipal décide de lui verser une subvention de 95€ en 2014 pour l'aider au bon fonctionnement.

### **CIRCULATION ROUTIERE :**

Le Conseil Municipal étudie les solutions pour faire ralentir les voitures dans le village.

Le Maire,  
Jacky CRETY